RCS : STRASBOURG
Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00859
Numéro SIREN : 810 497 263
Nom ou dénomination : FINANCIERE EHRHART

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2024 sous le numéro de dépôt 2093

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise FINANCIERE EHRHART SARL

Adresse de l'entreprise 23 RUE DES BONNES GENS 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

SIRET 8 1 0 4 9 7 2 6 3 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

Exercice N clos le 31/12/2022

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040 2 613 499	042	2 613 499
	Total I (5)		044 2 613 499	048	2 613 499
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072 118 418	074	118 418
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084 452 933	086	452 933
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096 571 351	098	571 351
	Total général (I + II)		110 3 184 850	112	3 184 850

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 200
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	(6 017)
	Résultat de l'exercice	136	(317 052)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	(321 869)
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	1 908 588
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8 328
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 686 325)	172	1 589 803
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	3 506 719
	Total général (I + II + III)	180	3 184 850

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	1 811 249
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAAF Experts-comptables janvier 2023

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : FINANCIERE EHRHART SARL — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2022

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires 209		214
		Services *	215		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		217		222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : ... – immobilier : ...)				242 16 294
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259			262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264 16 294
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 (16 294)
	Produits financiers (III) 280 3 484		Charges financières (V)		294 162 820
	Produits exceptionnels (IV)				290 4 949
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347			300 12 500
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348			
	Impôt sur les bénéfices * (VII)				306 133 871
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 (317 052)

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 314 317 052

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	133 871
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248		330	902 644
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986	ZFU-TE (44. *octies* A) 987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981	JEI (44. *sexies* A) 989			
	ZRD (44. *terdecies*) 127	ZRR (44. *quindecies*) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*) 991				
	ZFANG 44. *quaterdecies* 345	Investissements outre-mer 344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*) 992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993			
	Droit divers — Créance due au report en arrière du déficit			346	350 3 152
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*) 655	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A) 643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B) 645	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C) 647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D) 648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E) 641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F) 990	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G 649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352 716 311 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables * 163 828 dont imputés sur le résultat :				360 163 828
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370 552 483 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2023

FINANCIERE EHRHART
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200,00 euros
Siège social : 23, rue des Bonnes Gens
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
810 497 263 RCS STRASBOURG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -317 051,94 euros en totalité au compte "report à nouveau", s'élevant ainsi à -323 068,63 euros.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Monsieur Marc EHRHART
Gérant ~~non-associé~~

E.M